



Pommier / Poirier

N°05
15/03/2018

Edition **Sud Nouvelle-Aquitaine**
Départements Sud 24/Sud 16/Sud 17/33/47

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018

Recevez le **Bulletin de votre choix GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)



Animateur filière

Emmanuelle MARCHESAN
FDGDON 47
e.marchesanfredonaqui@laposte.net

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Ce qu'il faut retenir

Pommier - Poirier

- **Tavelure** : pour les variétés ayant atteint les stades de sensibilité à la tavelure, période à risque en cette fin de semaine avec les pluies annoncées.
- **Feu bactérien** : la période de sensibilité va débiter pour les variétés de poirier à débourrement précoce.
- **Pucerons** : la période à risque est en cours avec l'éclosion des œufs d'hiver.
- **Anthonome du pommier** : la période à risque est en cours.
- **Acariens rouges** : les éclosions débutent.

Poirier

- **Psylle du poirier** : les éclosions sont en cours.
- **Phytopte du poirier** : la migration sur les jeunes feuilles est en cours.

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine
Pommier/Poirier Edition Sud
Nouvelle-Aquitaine N°05
du 15/03/2018 »

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS



Pommier - Poirier

• Stades phénologiques

Pommier

En Lot-et-Garonne : début stade B « début de gonflement » (BBCH 51) pour Golden, Chantecler et Canada ; stade B-C « gonflement apparent » (BBCH 53) pour Fuji à C3 « éclatement du bourgeon » (BBCH 54) pour Gala ; stade C-C3 à D « apparition des boutons floraux » (BBCH 55) pour Granny ; stade D-D3 (BBCH 56) pour Braeburn à tout début E « les sépales laissent voir les pétales » (BBCH 57) pour Pink Lady en situation précoce.

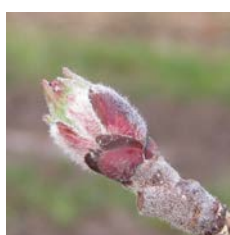
En Gironde : début stade B « début de gonflement » (BBCH 51) pour Golden ; début stade C « gonflement apparent » (BBCH 53) pour Gala.

En Dordogne : début stade B « début de gonflement » (BBCH 51) pour Golden ; stade C « gonflement apparent » (BBCH 53) pour Gala ; stade C3 « éclatement du bourgeon » (BBCH 54) pour Granny, stade C3-D « apparition des boutons floraux » (BBCH 55) à début D3 (BBCH 56) pour Rosy Glow.

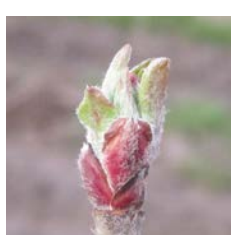
En Charentes : début stade B « début de gonflement » (BBCH 51) pour Golden à stade B prédominant pour Chantecler.



Stade B



Stade C



Stade C3



Stade D

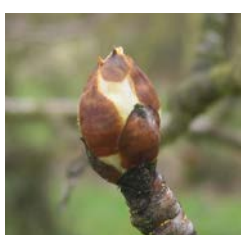


Stade D3

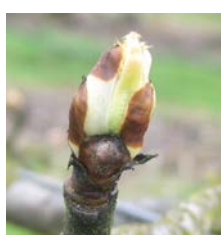
Poirier

En Lot-et-Garonne : stade C « gonflement apparent » (BBCH 52) à stade C3 « éclatement des bourgeons » (BBCH 53) pour William's et Comice à début D « apparition des boutons floraux » (BBCH 55) pour Conférence ; stade D3 « écartement des boutons floraux » (BBCH 56) – stade E « les sépales laissent voir les pétales » (BBCH 57) à début E2 (BBCH 59) pour Harrow Sweet et Passe Crassane.

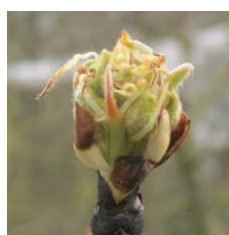
En Gironde : stade C « gonflement apparent » (BBCH 52) - stade C3 « éclatement des bourgeons » (BBCH 53) à début D « apparition des boutons floraux » (BBCH 55) pour William's et Comice ; stade D3 « écartement des boutons floraux » (BBCH 56) à début stade E-E2 « les sépales laissent voir les pétales » (BBCH 57-59) pour Passe Crassane.



Stade C



Stade C3



Stade D



Stade D3



Stade E



Stade E2

(Crédit Photos : E. Marchesan – FDGDON 47)

• Tavelure

Les pluies qui ont débuté en fin de semaine dernière et qui sont intervenues sous forme d'averses ont apporté des cumuls de précipitations variables selon les secteurs (10 à 25 mm entre le 9 et 12 mars.)

Selon les données issues du modèle Tavelure du pommier DGAL-ONPV/INOKI®, pour les variétés ayant atteint le stade de sensibilité à la tavelure (C-C3 (BBCH 53-54) pour le pommier et C3-D (BBCH 54-55) pour le poirier), des contaminations de niveau « léger » à « grave » ont été possibles en Lot-et-Garonne, Charentes et localement en Gironde lors de cette période pluvieuse.

Contaminations enregistrées sur la période du 9 au 13 mars

	Stations Météo	Dates de contamination	Gravité*
47	Beaupuy	12/03 à 18h au 13/03 à 08h	Légère
		09/03 à 17h au 11/03 à 06h	Grave
	Béquin	12/03 à 05h au 13/03 à 07h	Légère
		10/03 à 14h au 11/03 à 06h	Légère
		09/03 à 19h au 10/03 à 06h	Légère
	Ste-Livrade-sur-Lot	12/03 à 05h au 13/03 à 07h	Assez Grave
		10/03 à 13h au 11/03 à 06h	Assez Grave
09/03 à 19h au 10/03 à 05h		Légère	
33	Les Leves	11/03 à 23h au 13/03 à 02h	Assez Grave
		09/03 à 20h au 11/03 à 09h	Grave
16	Le Tâtre	11/03 à 22h au 13/03 à 07h	Assez Grave
17	St-Quantin-de-Rançanne	11/03 à 22h au 13/03 à 04h	Assez Grave

« - » : pas de contamination enregistrée sur la période interrogée

* : les contaminations sont indiquées selon une gravité croissante : Légère < Assez grave < Grave

Les suivis des projections d'ascospores de tavelure réalisés avec le capteur de type Burckard sur le site de Villenave-d'Ornon en Gironde et au moyen de lames sur le site de Ste-Livrade-sur-Lot en Lot-et-Garonne ont mis en évidence des projections significatives lors de ces pluies.

D'après le modèle, le stock de spores projetables progresse actuellement de 0.3 à 0.4% par jour.

Evaluation du risque

Les stades végétatifs de sensibilité à la tavelure sont maintenant atteints pour de nombreuses variétés. Les pluies annoncées pour cette fin de semaine pourraient engendrer des contaminations si les conditions de températures et d'humectation sont réunies.

Pour les variétés et situations tardives, l'évolution de la végétation est à surveiller attentivement afin de bien appréhender l'apparition des stades végétatifs sensibles.

Le risque de contaminations primaires n'est possible que si plusieurs conditions sont réunies : stades de sensibilité atteints : C-C3 (BBCH 53-54) pour le pommier et C3-D (BBCH 54-55) pour le poirier, ascospores prêtes à projeter lors des pluies et humectation du feuillage suffisante (cf. tableau ci-dessous).

Conditions nécessaires aux contaminations par la tavelure (d'après tables de Mills et Laplace)

Température moyenne	7°C	8°C	10°C	11°C	12°C	13°C	15°C	18°C
Durée de la période d'humectation	18h	17h	14h	13h	12h	11h	9h	8h

• Chancre

Le champignon responsable du chancre à Nectria ou chancre européen se conserve durant l'hiver sous forme de périthèces rouges au niveau des chancres âgés. Les spores produites toute l'année sont libérées sous l'action de la pluie. Les plaies dues à la chute des feuilles, à la cueillette, au gonflement des bourgeons, à la taille et aux blessures de grêle sont des facteurs favorisant.

Evaluation du risque

En parcelles sensibles, l'époque de gonflement des bourgeons est une période à risque.

Mesures prophylactiques : la suppression des rameaux porteurs de chancres lors de la taille est indispensable à la réduction de l'inoculum et permet de limiter l'extension de la maladie. En parallèle il convient d'agir sur les facteurs favorisant en supprimant les zones humides du verger (type mouillère), en réalisant une taille qui permet une bonne aération des arbres et en raisonnant la fertilisation azotée.

• Feu Bactérien

La bactérie responsable du feu bactérien *Erwinia amylovora* se conserve durant l'hiver dans les chancres de l'année précédente et reprend son activité lors du démarrage de la végétation.

Les conditions d'infection du feu bactérien sont liées à plusieurs facteurs :

- la présence d'organes réceptifs sur le végétal (fleurs et jeunes pousses),
- la présence d'inoculum dans l'environnement,
- des conditions climatiques favorables à la multiplication de la bactérie.

Conditions climatiques favorables aux infections :

Température maximale > à 24°C

ou

Température maximale > à 21°C et minimale > à 12°C

ou

Température maximale > à 18°C et minimale > à 10°C et Pluie > à 2 mm

Evaluation du risque

La période de forte sensibilité au feu bactérien (période de floraison) va débuter pour certaines variétés de poires à débourrement précoce. Les températures annoncées pour les 8 prochains jours ne seraient a priori pas favorables aux infections, il faut cependant rester attentif à l'évolution de la météo.

Dans les parcelles où des dégâts de feu bactérien ont été observés l'année dernière, il faudra rester vigilant durant toute la période de floraison et de pousse si les conditions climatiques s'avéraient favorables au développement de la maladie. Des contrôles visuels seront indispensables pour déceler rapidement toute manifestation de la maladie et supprimer, le cas échéant, les symptômes le plus tôt possible après leur apparition afin d'éviter de nouvelles contaminations.

Le feu bactérien est un organisme de lutte obligatoire en tous lieux et de façon permanente (arrêté du 31/07/2000 modifié). La présence de tout symptôme doit être signalée au SRAL et la maladie impérativement éradiquée.

• Oïdium

Le champignon responsable de la maladie, *Podosphaera leucotricha*, se conserve pendant l'hiver principalement sous forme de mycélium dans les bourgeons contaminés lors de la saison précédente. Dès l'ouverture des bourgeons (stade C-C3), le mycélium reprend son activité. Les bourgeons infectés donnent naissance à des pousses ou inflorescences malades (contaminations primaires). Ces organes oïdiés primaires, recouverts d'un feutrage mycélien blanc-gris porteur de conidies, seront à l'origine des contaminations secondaires.

Des températures douces et une forte hygrométrie sont favorables au développement du champignon. Sur pommier, seules les jeunes feuilles sont sensibles, elles sont réceptives jusqu'à 6 jours après leur apparition.

La gestion des parcelles vis-à-vis de l'oïdium doit s'effectuer en tenant compte de la sensibilité variétale et de l'importance des dégâts observés l'année dernière.

Mesures prophylactiques : elles sont à privilégier en supprimant et brûlant les rameaux oïdiés qui constituent l'inoculum de départ. Les rameaux atteints sont repérables par leur aspect grêle et rabougri ainsi que par la forme ébouriffée des écailles des bourgeons.

• Puceron cendré du pommier et puceron mauve du poirier

Les éclosions des œufs d'hiver de pucerons se poursuivent.

Dans nos parcelles de référence, le pourcentage de bourgeons occupés par des fondatrices augmente. Les tous premiers débuts d'enroulements du feuillage sont observés sur variété à débourrement précoce.

Evaluation du risque

La période à risque d'éclosions est en cours.

Seuil indicatif de risque : la simple présence de ce puceron constitue le seuil de nuisibilité.



Fondatrices de puceron cendré



Début d'enroulement du feuillage

(Crédit Photos : E. Marchesan – FDGDON 47)

• Anthonome du pommier

L'anthonome du pommier est un ravageur occasionnel qui peut causer des dégâts importants, notamment dans les parcelles conduites en agriculture biologique.

En parcelles sensibles et dans les parcelles touchées l'année dernière un suivi régulier par battage à partir du stade B permet d'évaluer l'importance des populations.

Les premiers adultes sont observés depuis ce début de semaine dernière.

Evaluation du risque

En parcelles sensibles, la période à risque est en cours.

Seuil indicatif de risque : 30 adultes sur 100 battages ou 10% des bourgeons présentant des piqûres de nutrition. En parcelles conduites en agriculture biologique, compte tenu de la difficulté de gestion de ce ravageur, le seuil peut être baissé à 10 adultes pour 100 battages.



Anthonomes du pommier

(Crédit Photos : E. Marchesan – FDGDON 47)

• Tordeuse orientale

Le vol de la tordeuse orientale *Cydia molesta* débute généralement dans la dernière décade de mars.

Dans les parcelles qui nécessitent une surveillance de ce ravageur, les pièges à phéromone sont à installer dès à présent.

Mesures alternatives : la gestion des parcelles vis-à-vis de la tordeuse orientale peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. La mise en place des diffuseurs de phéromones est à réaliser avant le début du vol. Lorsqu'elle est combinée avec la confusion carpocapse des pommes, elle peut être réalisée avant le début du vol de ce dernier (qui débute généralement autour de mi-avril).

• Acariens rouges

Les suivis d'œufs d'acariens rouges, réalisés sur planchettes en conditions naturelles sur le site de Ste-Livrade-sur-Lot en Lot-et-Garonne, montrent que les éclosions débutent en situation précoce.

En secteurs plus tardifs, les premières éclosions pourraient débiter à partir de la semaine prochaine (18-22 mars) selon nos simulations réalisées à partir d'œufs d'acariens rouges placés en étuve.

• Hoplocampe

L'hoplocampe est un ravageur occasionnel. La femelle pond dans les fleurs au stade F-F2. Les éclosions débutent 10 à 15 jours plus tard. La larve se nourrit du fruit dans lequel elle forme une cavité importante. Les fruits attaqués présentent une perforation noirâtre d'où s'écoule des déjections foncées, ils chutent prématurément.

La présence de ce ravageur peut être contrôlée par la mise en place de pièges chromatiques blancs, leur mise en place est à prévoir au moins une semaine avant la date de floraison.



Piège à hoplocampes

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

Mesures prophylactiques : Des mesures prophylactiques sont envisageables en détruisant les jeunes fruits attaqués.

- **Psylle du poirier**

Dans nos parcelles de référence, les éclosions sont en cours. Les jeunes larves se cachent maintenant dans les bourgeons qui s'ouvrent.

Evaluation du risque

La période à risque concernant les éclosions est en cours.

Mesures prophylactiques : afin de limiter le développement de ce ravageur en saison, il est important de maintenir un bon équilibre végétatif en réalisant une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation qui lui sont favorables. La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices) nécessaire à la réduction des populations de psylles doit être préservée notamment en conservant un environnement favorable.

Mesures alternatives : la mise en place d'une barrière physique par l'application d'une pellicule d'argile sur le végétal permet de limiter les pontes. L'application est à réaliser à partir du début des pontes et à renouveler en fonction des lessivages et de la croissance de la pousse.

- **Phytopte du poirier**

Le phytopte cécidogène (*Phytoptus pyri*) est un ravageur occasionnel qui reprend son activité au moment de l'ouverture des bourgeons (stade D-D3). Ils colonisent les jeunes feuilles et provoquent par leurs piqûres de petites galles d'abord de couleur vert clair qui ensuite virent au rouge-brun.

Lors des observations réalisées en début de semaine, la migration sur les jeunes organes débutait.

Evaluation du risque

En parcelles sensibles, la période à risque est en cours pour les variétés au stade D-D3.

Mesures prophylactiques : Des observations réalisées dès l'apparition des premières feuilles permettent de détecter leur présence. Des mesures prophylactiques sont envisageables en éliminant les parties atteintes.

- **Cécidomyie des poirettes**

Présent de façon très ponctuelle, ce ravageur est à l'origine de dégâts occasionnels. La femelle pond dans les bourgeons encore fermés (au stade D3 du poirier). Dès la fin de la floraison, les larves se développent dans les très jeunes fruits qui prennent l'aspect de « calebasse », noircissent et chutent.

Evaluation du risque

En parcelles sensibles, la période est en cours pour les variétés au stade D3.

Mesures prophylactiques : Des mesures prophylactiques seront envisageables lors du grossissement des fruits en détruisant les poirettes attaquées dès qu'elles sont différenciables des fruits sains.

- **Auxiliaires**

Les auxiliaires sont encore discrets, mais on peut actuellement observés la présence d'adultes de coccinelle *Chilocorus sp* notamment sur les arbres avec présence d'encroûtements de cochenilles et des acariens prédateurs comme *Trombidium sp*.

- **Période de floraison**

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2012 sur les abeilles

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux.**
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoides et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinolide en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « [Les abeilles butinent](#) » et la note nationale BSV « [Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !](#) » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier/Poirier – Edition Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Aquifruit, CDA17, CDA 24, CDA 47, FDGDON 47, FREDON Aquitaine, LDA 33, Les 3 domaines, Rouquette, SDA Bouglon, SICA Castang, Valprim

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".